



## MISE EN SÛRETÉ DU MATÉRIEL DE PROTECTION (masques, gels hydroalcooliques, gants...)



*La diffusion du virus Covid-19 engendre, pour une part de la population, des inquiétudes parfois irrationnelles. La difficulté de se procurer masques de protection et gels désinfectant peut ainsi pousser certain à commettre des actes de malveillance pour s'en procurer.*

*Au cours des derniers jours, plus de 8000 masques ont été dérobés dans les hôpitaux parisiens.*

### PROTÉGEZ VOS STOCKS :

- **Stockez ces matériels dans un lieu clos et sécurisé.**
- **Ce local doit être verrouillé et accessible par un nombre restreint de personnes.** Il devra être sous contrôle d'accès voir sous alarme et/ou vidéoprotégé (*les badges électroniques permettent un suivi précis, la vidéoprotection permet de vérifier exactement les flux entrants et sortants*)
- **Établissez une liste précise des personnes habilitées à pénétrer dans ce local.**
- **Si possible, multipliez les lieux de stockage, n'entreposez pas l'ensemble de votre stock dans un lieu unique.** En cas d'acte malveillant, les conséquences sur le fonctionnement de vos services seront ainsi moins importantes.
- **Effectuez un inventaire régulier.** Tenez un registre précis des stocks, détaillez chaque sortie et faites émarger par le personnel.
- **Ce local ne doit pas attirer l'attention, évitez les affiches sur les portes.** (*ex : magasin, stocks...*).
- **Placez les produits dans des cartons ou boîtes neutres :** ce qui ne se voit pas n'attire pas la convoitise (*vois d'opportunité*).
- **Faites effectuer des rondes régulières par les agents de sécurité et demandez aux soignants d'immédiatement contacter le service de sécurité s'ils constatent des comportements suspects.**

### DÉPOSEZ PLAINTÉ AUPRÈS DE LA BRIGADE EN CAS DE VOL

**Pour toute question :** Cellule Prévention Technique de la Malveillance - Groupement de Gendarmerie de la Loire  
[cptm.ggd42@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cptm.ggd42@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**04-77-92-81-84**